

18 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP029-2025

25 ans de la Charte Internationale « Espace et Catastrophes Majeures » : La technologie spatiale au service des équipes de secours

En 2025, la Charte Internationale « Espace et Catastrophes Majeures » célèbre ses 25 ans d'engagement au service de la gestion des crises. L'idée de la Charte a été proposée par le CNES et l'ESA en 1999 lors de la conférence UNISPACE III à Vienne, afin d'engager ses signataires à offrir gratuitement des données spatiales aux pays touchés par d'importantes catastrophes, qu'elles soient d'origines naturelles ou humaines. Officialisée le 20 juin 2000, cette initiative regroupe aujourd'hui 17 agences spatiales et 9 fournisseurs de données.

Leur mission : fournir gratuitement et rapidement des images satellites et des données dérivées (cartes, statistiques) pour appuyer l'organisation des secours lors de catastrophes naturelles ou technologiques. Ces images viennent répondre aux besoins des pays touchés, des autorités locales et des Nations Unies. Elles sont produites grâce à une constellation de plus de 270 satellites qui survolent les zones sinistrées afin d'apporter une aide aux équipes engagées sur le terrain.

Les « Utilisateurs Autorisés », tels que les Nations Unies ou les organismes de protection civile de près de 100 pays, dont le Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) en France, déclenchent la Charte pour soutenir la gestion de crise et contribuer à un retour à la normale. Le CNES fournit, via Airbus DS, les images des satellites SPOT 6, Pléiades et Pléiades Neo. Ces satellites sont en effet les fers de lance du dispositif Charte : ces dernières années, environ 30% des cartes des dégâts post-catastrophes ont été produites à partir des données acquises par les satellites Pléiades.

Contributeur clé de la Charte, ICube-SERTIT (Service Régional de Traitement d'images et de Télédétection), spécialisé en cartographie rapide depuis 20 ans, réalise sur commande du CNES les produits à valeur ajoutée à partir des images satellite du lieu des catastrophes. Ainsi, les experts proposent dans les meilleurs délais des cartes d'estimation des dégâts, d'intensité des phénomènes, de rassemblements spontanés de population, de praticabilité des réseaux routiers, etc.

Exemple unique d'une coopération internationale réussie, fonctionnant toute l'année continuellement, la Charte comptabilise, depuis sa mise en application, près de 1000 activations dans le monde entier. Aucun continent n'est épargné et près de la moitié des pays du monde ont déjà sollicité l'aide de la Charte. Face à l'augmentation du nombre de catastrophes – 51 activations en 2022, 63 en 2023, 85 en 2024, principalement pour des inondations et tempêtes – elle joue un rôle crucial dans la cartographie rapide des dommages.

À l'occasion des 25 ans de la Charte, le CNES invite l'Agence Spatiale Européenne et réunit ses partenaires français lors du 55ème Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace au Bourget pour une rétrospective des actions menées. La Charte sera présidée par le CNES d'octobre 2025 à avril 2026, marquant également une célébration avec ses partenaires internationaux en fin d'année. Cette présidence est tournante entre tous les membres de la Charte.

CONTACTS

Nathalie Blain

Tél. 01 44 76 75 21

nathalie.blain@cnes.fr

Pascale Bresson

Tél. 01 44 76 75 39

pascale.bresson@cnes.fr

Raphaël Sart

Tél. 01 44 76 74 51

raphael.sart@cnes.fr